

Compte-rendu du premier conseil d'école de l'année au 9 Plaine

21/10/2021

LES PARTICIPANTS



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Le conseil d'école réunit tous les représentants de la communauté éducative.

Etaient présents pour cette première réunion de l'année :

- Mme Dufourg, la directrice de l'école,
- Mme Chinaud, la responsable éducative ville,
- tous les enseignants à l'exception de Mme Guerin (CP-CE1B),
- les professeurs de la ville de Paris : M. Lhuillier (musique) et Mme Lamblat (arts plastiques)
- pour la FCPE : Claire Benhaim, Ariane Douniol, Hélène Perenet
- pour l'APE : Gabriel Benaroche, Karine Lavorel, Emmanuel Manceau, Elisa Noel.

LES EFFECTIFS



Mme Dufourg a commencé par présenter les effectifs au sein de l'école.

L'école compte 7 classes et 167 élèves.

Il sont répartis comme suit :

- CP-CE1 A : 22 élèves (13 CP - 9 CE1)
- CP-CE1 B : 22 élèves (13 CP - 9 CE1)
- CE1 : 26 élèves
- CE2 : 25 élèves
- CM1-CM2 A : 22 élèves (8 CM1 et 14 CM2)
- CM1-CM2 B : 23 élèves (9 CM1 et 14 CM2)
- CM2 : 27 élèves

En tout, il y a donc 26 CP, 44 CE1, 25 CE2, 17 CM1 et 55 CM2.

Mme Dufourg a indiqué qu'il n'était pas encore possible de donner des perspectives pour l'an prochain. Les effectifs prévisionnels seront plus clairs lors du prochain conseil d'école.

SECURITE A L'ECOLE



Parmi les points qui doivent être traités lors du conseil d'école, il y a les différents protocoles de sécurité.

PLAN VIGIPIRATE

Nous sommes toujours en **plan Vigipirate de niveau 3**.

Les sorties scolaires sont autorisées si elles se déroulent **dans un lieu clos en intérieur ou en extérieur**. Elles peuvent par exemple avoir lieu au Parc Floral (clos) mais pas au bois de Vincennes.

Pour des raisons de sécurité, **Mme Dufourg a rappelé l'interdiction de stationner devant l'école en voiture et de rester en masse devant l'école**. Elle fera sans doute un mail aux parents en ce sens.

EXERCICES DE SECURITE

Il y a obligatoirement **3 exercices incendie par an sur le temps scolaire**. Cette année, le premier exercice a été inopiné car un agent a fait des vérifications et a déclenché l'alarme. Tout s'est très bien passé.

Mme Chinaud indique qu'elle fait elle-aussi 2 exercices annuels sur le temps périscolaire.

En plus des exercices incendie, il y a également **2 exercices de sécurité préventive** :

- l'un concerne les **risques majeurs** (risques naturels, technologiques ou manifestations qui débordent).

L'objectif est de mettre tout le monde en sécurité le temps qu'il soit possible d'évacuer l'école. Personne ne sort. Traditionnellement, cet exercice a lieu dans le préau car les élèves sont ainsi à côté d'une structure de soins, d'un point d'eau et des toilettes.

Une feuille sera remise prochainement aux parents pour leur indiquer la marche à suivre si jamais les élèves devaient être confinés un jour dans l'école.

- l'autre exercice concerne le **risque attentat**. Il a lieu une fois par an sur le temps scolaire ou périscolaire.

L'objectif est d'être dans la classe, de faire le silence absolu, de se cacher et de se barricader le temps de l'exercice.

Mme Dufourg explique qu'elle essaie que les choses se passent de la manière la moins anxiogène possible pour les enfants. Lorsque la sonnerie retentit, elle passe quelques minutes plus tard dans le couloir en faisant un peu de bruit. Les élèves savent que le jeu est d'être les plus discrets possible.

La FCPE demande à ce que les parents soient informés par mail le soir-même de cet exercice afin de pouvoir en reparler avec les enfants et de dissiper d'éventuelles inquiétudes. Mme Dufourg s'y engage.

VIVRE ENSEMBLE



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

A l'occasion de la discussion obligatoire sur le règlement intérieur de l'école, Mme Dufourg a indiqué que **les équipes souhaitent travailler avec les élèves** à la rédaction d'annexes à ce règlement sur le **vivre ensemble à l'école : les différences, l'ouverture vers les autres et la posture d'élèves.**

L'objectif est d'amener à un meilleur état d'esprit entre eux.

Pour ce faire, des élections de délégués vont avoir lieu dans chaque classe.

Elles seront organisées par Mme Chinaud et M. Robillard (CM2).

2 élèves seront élus par classe. Ils seront les porte-paroles de leurs camarades et pourront ainsi faire remonter les idées de leur classe pour améliorer la vie à l'école.

Le conseil des élèves est une institution qui existe depuis plusieurs années et qui n'a pas pu fonctionner normalement l'an dernier à cause du contexte sanitaire.

Les associations de parents d'élèves se sont réjouies de cette proposition. Cela faisait parti des points que la FCPE, comme l'APE avaient demandé à inscrire à l'ordre du jour du Conseil d'école.

La FCPE en a profité pour expliquer son projet :

Un groupe de parents des 3 écoles travaille depuis plusieurs mois sur la thématique de la prévention du harcèlement et de l'égalité filles/garçons.

Elle propose un travail en commun avec les équipes scolaires et périscolaires et notamment l'organisation d'un événement convivial

un samedi matin sur ce sujet. Ils seraient destinés aux enfants mais aussi aux parents.

Une réunion avec les directrices et responsables éducatives ville des trois écoles a été proposée.



De nombreuses questions de parents concernaient le temps périscolaire. A la demande des associations de parents d'élèves, Mme Chinaud a donc fait un point complet sur ses équipes, les différents temps dont elle a la charge ainsi que sur les problèmes de sécurité informatique.

LES EQUIPES D'ANIMATION

L'équipe d'animation de l'école se compose normalement de 9 personnes sur le temps du déjeuner mais seuls 8 postes sont actuellement pourvus car il y a de vraies difficultés de recrutement.

Mathieu, l'un des animateurs préférés des enfants va prochainement quitter l'école. Il est déjà remplacé pour la cantine et le sera après les vacances de Toussaint pour les TAP.

Sur le temps de l'étude, il y a 3 animateurs + Line-Rose qui propose un atelier.

LE TEMPS DU DEJEUNER

Le réfectoire de l'école est partagé avec l'école du 11 Plaine.

Le protocole sanitaire impose toujours une organisation assez stricte.

On ne peut pas mélanger les classes à table, ce qui fait que les élèves ont un temps limité pour déjeuner : au maximum 25 mn.

En pratique, il y a 6 tables de 12, qui sont réservées au 9 Plaine.

Il y a 7 classes dans l'école or chaque classe prend 2 tables.

A cela s'ajoutent les élèves d'une école d'enfants malentendants qui prennent une table.

Les CP et les CE1 sont les premiers à déjeuner. Ils prennent les 6 tables pour le premier service.

Ensuite, il reste 4 classes + 1 table pour la classe d'enfants malentendants. Il y a donc 2 services et demis, ce qui n'est vraiment pas confortable. Mme Chinaud veille à alterner entre les CM1 et CM2, pour que ce ne soit pas toujours la même classe qui déjeune en dernier.

Mme Chinaud déplore de vrais problèmes logistiques qui font perdre du temps lors du service. Il y a de moins en moins de vaisselle (ramequins, couverts, verres et assiettes) car il arrive que les enfants les jettent en faisant le tri. Avec ce manque de vaisselle, les professionnelles doivent laver des couverts entre deux services et préparer certains desserts au fur et à mesure.

S'agissant des quantités, **Mme Dufourg indique que les pointages sont justes et que les commandes sont respectées.**

Elle rappelle que **les commandes sont passées 15 jours à l'avance et que les parents doivent prévenir le plus tôt possible lorsqu'ils souhaitent que leur enfant déjeune exceptionnellement à l'école.**

Néanmoins, **Mme Chinaud déplore les quantités parfois trop faibles, prévues par élève.**

Enfants et animateurs lui font également régulièrement des retours sur la qualité.

Mme Chinaud et Mme Garibo (responsable éducative ville du 11 Plaine) doivent rencontrer la responsable des cantinières pour faire le point avec elle.

Les associations de parents d'élèves ont décidé d'organiser au plus vite une visite de cantine conjointe avant de rédiger un courrier à destination de la Caisse des écoles pour faire remonter tous les dysfonctionnements qui concernent la cantine.

ATELIERS PERISCOLAIRES

Mme Chinaud a présenté les différents ateliers :

- **le mardi** : cirque (Prisca), chorale (Fannie), théâtre (Laura), carnet de voyage dans mon quartier, calligraphie (Line Rose), café philo (Ayoub), ciné club (Emilie), jeux sportifs CP/CE (Mathieu), dessin (Denis), danse afro brésilienne.

- **vendredi** : hip hop (Prisca), échecs (Philippe), éco-gestes italiens (Giulia), d'un tableau faire une image (Bénédicte), théâtre (Céline), reliure (Line Rose), jeux sportifs CM (Ayoub) et CM/CE (Mathieu), ludothèque (Emilie), escape game (Denis) et atelier danse (Louise).

Il y a maximum 18 enfants par atelier.

Les enfants s'engagent par trimestre mais Mme Chinaud réfléchit à proposer quelques ateliers qu'on pourrait arrêter à mi-trimestre car certains enfants saturent en cours de trimestre, surtout les petits.

ORDINATEURS

Il y avait eu une intervention informatique à Pâques dernier, visant à installer des pare-feu évitant l'apparition de pop-up inadaptés lorsque les enfants faisaient des jeux éducatifs sur Internet. Cela ne fonctionne plus.

Pour éviter que les enfants ne tombent de nouveau sur des images inappropriées, ils n'ont plus le droit d'aller sur Internet jusqu'à nouvel ordre.

LIEN PARENTS-ECOLE



COMMUNICATION AVEC L'ECOLE

Mme Dufourg indique que **dans l'idéal, le mail ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.**

Le mode de communication privilégié avec l'école doit rester le cahier de liaison.

Il doit être consulté tous les jours par les parents.

SUIVI SCOLAIRE DES ELEVES A LA MAISON

Mme Dufourg rappelle que la réussite scolaire des enfants passe aussi par l'intérêt que les parents portent à leur scolarité. Elle explique que lorsqu'ils sont à l'école élémentaire, **les enfants travaillent beaucoup pour faire plaisir à leurs parents.** Il est donc essentiel de leur montrer qu'on s'intéresse à ce qu'ils font.

C'est pour cette raison que **l'équipe enseignante regrette qu'un certain nombre de cahiers remis le week-end ne reviennent pas signés à l'école.**

Le travail à la maison n'est pas toujours fait non plus. Mme Dufourg indique qu'elle peut conseiller des associations qui font du **soutien scolaire gratuit dans le quartier** pour les parents qui en auraient le besoin.

Mme Chinaud rappelle pour sa part que **l'étude est surveillée mais pas dirigée.**

En théorie, l'animateur n'a pas à faire faire les devoirs aux élèves. Ils sont là pour les surveiller.

En pratique, les animateurs font de leur mieux pour aider les enfants à faire leurs devoirs mais les parents doivent vérifier le soir.

L'APE interroge les enseignants sur leur manière de rappeler les devoirs et le matériel à prendre aux enfants car elle constate que beaucoup de messages fleurissent sur les groupes Whatsapp de classes pour connaître les devoirs.

Les enseignantes de CP et CE1 indiquent que la préparation du cartable et l'écriture des devoirs sont des temps très ritualisés. Chez les plus grands, cela l'est un peu moins mais les enseignants insistent malgré tout beaucoup.

RENDEZ-VOUS PARENTS-ENSEIGNANTS

La FCPE demande si les rencontres individuelles parents-enseignants pour les remises de livrets vont bien avoir lieu cette année.

C'était le cas les années précédentes mais avec le COVID ces rendez-vous n'ont pas pu avoir lieu en présentiel de manière systématique l'an dernier.

L'APE précise que ces rencontres individuelles sont un excellent moyen pour impliquer davantage les parents dans la scolarité des enfants.

Mme Dufourg indique que dans l'école, il y a deux remises de livrets par an. L'équipe ne s'est pas encore réunie pour décider si ces rencontres pourraient avoir lieu en présentiel cette année.

Mme André (CE1) rappelle que les enseignants contactent directement les familles lorsque c'est nécessaire et qu'ils sont toujours disponibles pour rencontrer les parents qui en font la demande.

La FCPE indique que certains parents n'osent pas prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant et que la dimension systématique de ces rencontres individuelles est précieuse.

Pour les élèves de CP et de CE1, des rencontres individuelles vont avoir lieu après les vacances de la Toussaint pour la remise des évaluations nationales.

ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Dans l'école, **5 enfants ont besoin d'un AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap).**

Certains bénéficient de cet accompagnement à temps plein et d'autres à temps partiel.

Il y a actuellement 4 AESH dans l'école.

Les associations de parents d'élèves demandent si tous les besoins sont bien comblés. Mme Lecat-Latruffe (CP-CE1A) indique que l'attribution a été compliquée dans l'école cette année. Mme Dufourg indique que tous les besoins sont désormais comblés.

En plus, Mme Dufourg indique qu'elle a obtenu la présence sur l'année de 2 jeunes en service civique. Ils sont là pour **aider tous les enfants qui ont des difficultés scolaires.** Ils interviennent dans chaque classe en fonction d'un emploi du temps réalisé par l'équipe enseignante.

Leur apport est décrit comme très positif.

L'équipe enseignante indique qu'il n'y a pas de maître E (enseignants non fixés qui interviennent spécifiquement auprès d'enfants pour les aider dans leur posture d'élève) ni de maître G (axés sur les apprentissages) depuis plusieurs années dans l'école.

Mme Dufourg indique que **notre école n'étant pas en REP (réseau d'éducation prioritaire), elle est considérée comme privilégiée et qu'en raison des réductions d'effectifs,** nous n'avons plus accès à ces maîtres. Il y a malgré tout des besoins dans l'école. Certains enfants sont en grande difficulté scolaire.

Les associations de parents d'élèves proposent d'envoyer un courrier à l'Inspection d'Académie et demandent à avoir une

estimation du nombre d'élèves qui auraient besoin d'être accompagnés par ces enseignants spécialisés dans l'école.

Des dossiers ont été remplis par les enseignants en début d'année. La psychologue scolaire a été contactée pour évaluer les enfants qui pourraient avoir besoin d'être orientés.

Mme Dufourg indique qu'elle fera une affiche avec les coordonnées de la psychologue scolaire, du médecin scolaire et de l'assistante sociale dans la vitrine devant l'école.

COMPTES DE COOPERATIVE



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

En l'absence de Mme Guerin (CP-CE1B), mandataire de la coopérative scolaire, c'est Mme Lecat-Latruffe (CP-CE1 A), qui présente les comptes de la coopérative scolaire.

Le solde à la rentrée était de 2474 euros.

Il ne comprend pas l'argent donné par les parents lors de la remise des enveloppes de coopérative il y a quelques semaines, ni celui généré par la vente des photos de classe.

Les dépenses depuis la rentrée :

- la cotisation à l'OCCE (Office central de la Coopération à l'école) : 366 euros
- l'assurance pour chaque classe : 43 euros * 7 = 174 euros
- une avance a été donnée de 150 euros par classe => 1 050 euros pour toutes les classes.

Dépenses à venir : un abonnement par classe

PROJETS SCOLAIRES



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Les enseignants ont présenté chacun leur tour les différents projets avec leur classe :

- **classe de CM2** : en mars, une sortie est prévue avec la classe de CM2 du 11 plaine au [Musée de la Grande Guerre à Meaux](#). Cela correspondra au moment où la Première Guerre Mondiale sera étudiée en classe. Les demandes de financement sont en cours pour payer la sortie, notamment le car.

- **classe de CM1-CM2B** : une demande de projet artistique et culturel avec la [Maison du Geste et de l'Image](#) a été réalisée. Il s'agirait d'une intervention d'un comédien pour faire de l'écriture de scènettes, les jouer et les enregistrer. Le thème choisi serait la campagne électorale et l'art oratoire. Cela lie l'enseignement moral et civique et les compétences artistiques. Il y aurait un travail en commun avec Mme Lamblat (professeur d'arts plastiques).

Le dossier a été déposé et est en attente. Rien n'est sûr car souvent ces projets sont accordés en priorité aux écoles en difficulté.

A défaut, il y aura des sorties théâtre et un travail de quelques séances sur l'expression orale.

Les enseignants indiquent qu'ils sont à la recherche de théâtre proposant une programmation jeunesse pas trop chère. Si vous connaissez des théâtres sympathiques, n'hésitez pas à nous faire remonter les infos !

- **classe de CM1-CM2A** : Mme Bourgoïn a inscrit sa classe et les deux autres classes de CM2 et CM1-CM2B au projet de création de [l'agenda remis chaque année gratuitement à tous les élèves CM2 de Paris par la Ligue contre le Cancer](#).

6 classes dans Paris (dont 3 de notre école) vont donc participer à l'élaboration de dessins et de fiches pratiques sur des thématiques en rapport avec la santé. Le travail en classe commencera après les vacances de la Toussaint.

Tous les élèves participant recevront l'agenda l'an prochain, qu'ils soient en 6ème ou en CM2.

Les parents devront transmettre leur autorisation pour la diffusion des oeuvres et éventuellement de la photo de la classe.

- **classe de CE2** : une demande de correspondance avec une école du Sénégal a été formulée dans les cadre des actions menées par l'ONG : [Solidarités nouvelles et actions pour la planète](#) et l'association [Futur au présent](#). L'idée est de mettre en place un partenariat avec cette école sur le thème du réchauffement climatique.

- **dans les 3 classes de CP-CE1 et de CE1**, une demande de projets danse avec le conservatoire du 20ème a été formulée. Elle a été rejetée mais une intervention de 5 séances d'une intervenante du conservatoire qui connaît très bien l'école est malgré tout prévue sur le thème "Mettre en son un film".

Les enseignants attendent encore des réponses pour d'autres projets. On devrait en savoir plus très prochainement.

Une sortie a déjà eu lieu au Collège de France pour les 3 classes de CM1-CM2 et de CM2.

Une autre sortie a été organisée pour les CE2 au stade dans le cadre de la semaine sportive. D'autres classes de CE2 de l'arrondissement étaient présentes. Il y a eu des courses de relai, où les enfants ont fini deuxième. Ils étaient ravis. Cela s'est terminé par un pique-nique.

Chaque niveau aura sa propre semaine sportive tout au long de l'année. Il y a une activité ou un thème par niveau.

LE SPORT



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Le professeur de sport M. Carré est en arrêt maladie depuis le début de l'année et pour le moment, il n'est pas remplacé.

Les enseignants assurent donc les cours de sport. Nous saurons à la rentrée s'il peut revenir.

Le professeur du sport du 11 plaine a pu effectuer quelques heures supplémentaires dans notre école. Il assure par ailleurs les cours de natation pour les CM2 tous les vendredis matins.

Mme Dufourg indique que le planning de piscine peut changer à tout moment. Pour le moment, la priorité est donnée au CM2. Le bilan actuel est que les CM2 savent nager alors que des enfants plus jeunes devraient être prioritaires (notamment les CE2, qui ne sont pour le moment pas allés à la piscine depuis leur arrivée à l'école), mais refus de l'Inspection pour l'instant.

RAPPROCHEMENT AVEC LE 11 PLAINE



fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Les associations de parents d'élèves ont demandé à ce que les CM2 des deux écoles puissent bénéficier de temps d'échange pour se préparer au collège.

Les élèves de l'école sont affectés sur 3 collèges différents et se retrouvent un peu éparpillés. Connaître leurs camarades du 11 Plaine est un vrai plus pour aborder sereinement la rentrée en 6ème.

Mme Dufourg et Mme Sauvage sont tout à fait d'accord. Chaque année, des actions sont mises en place. Elles n'ont pas encore réfléchi aux modalités pour cette année car ce sera au 3me trimestre mais elles ont ce rapprochement à l'esprit.

Nous espérons que l'ensemble de ces informations vous sera utile. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Les parents FCPE du 9 Plaine